



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-048-2022-04

PUBLIÉ LE 22 AVRIL 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2022-04-04-00008 - Arrêté n° DOS 2022 / 1012 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BPO-BIOEPINE » sis, 13-15 rue des Huissiers, 92200 Neuilly-sur-Seine (15 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2022-04-21-00005 - Arrêté n° DOS-2022-1750 portant retrait d'agrément de la SARL AMBULANCE BK (2 pages)

Page 19

IDF-2022-04-21-00006 - Arrêté n° DOS-2022/1751 portant retrait d'agrément de la SAS M.S AMBULANCES (2 pages)

Page 22

IDF-2022-04-22-00001 - Arrêté n° DOS-2022/1755 portant agrément de la SAS ZEN AMBULANCES 94 (2 pages)

Page 25

IDF-2022-04-21-00007 - Arrêté n° DOS-2022/1761 portant changement de gérance et de forme juridique de la SARL AMBULANCE CAP SANTÉ 75 (2 pages)

Page 28

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-04-04-00008

Arrêté n° DOS 2022 / 1012

portant autorisation de fonctionnement du
laboratoire de biologie médicale multi-sites
« BPO-BIOEPINE » sis, 13-15 rue des Huissiers,
92200 Neuilly-sur-Seine

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ n° DOS – 2022 / 1012

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« BPO-BIOEPINE » sis, 13-15 rue des Huissiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** la loi du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2021/4839 en date du 30 novembre 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BPO-BIOEPINE », sis 13-15 rue des Huissiers à Neuilly-sur-Seine (92200) ;

CONSIDÉRANT que la demande reçue le 26 octobre 2021 et complétée les 30 décembre 2021 et 17 mars 2022 de Maîtres Arnaud GAG et Clémence ALLIX du cabinet d'avocats SEGIF, conseillers juridiques mandatés par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « BPO-BIOEPINE », en vue de la modification de son autorisation administrative afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Hicham CHEDANI, médecin biologiste, au 31 juillet 2021 ;

- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Baptiste HOMMERIL, pharmacien biologiste, au 30 novembre 2021 ;
- La modification des conditions d'exercice de Madame Catherine SMIDA, exerçant en qualité de biologiste médical salariée à compter du 1^{er} octobre 2021 ;
- La confirmation de la réalisation définitive, au 1^{er} décembre 2021, de la fusion par voie d'absorption de la SELAS « BIO-SITES » sis 28-32 rue de Picpus à Paris 12^{ème}, par la SELAS « BPO-BIOEPINE » ;
- L'agrément des prêts de consommation d'une action ordinaire de la société « BPO-BIOEPINE », par la SELAS « BIOLAM-LCD » au profit de Madame Sandrine LECLERC, Monsieur Laurent BELLEST, Monsieur Ali Kara Mostefa KHELIL et Madame Nadia BEN-YELLES ;

CONSIDÉRANT

la copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « BPO-BIOEPINE » en date du 30 septembre 2021 portant :

- Approbation de la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société « BIO-SITES » sous conditions suspensives, réalisée le 1^{er} décembre 2021 ;
- Agrément des prêts de consommation d'une action ordinaire de la société « BPO-BIOEPINE », par la SELAS « BIOLAM-LCD » au profit de Madame Sandrine LECLERC, Monsieur Laurent BELLEST, Monsieur Ali Kara Mostefa KHELIL et Madame Nadia BEN-YELLES ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Hicham CHEDANI au 31 juillet 2021, et la restitution du prêt d'action consenti au profit de la SELAS BIOLAM-LCD ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Baptiste HOMMERIL au 30 novembre 2021 et la restitution du prêt d'action consenti au profit de la SELAS BIOLAM-LCD ;
- L'exercice de Madame Catherine SMIDA en qualité de biologiste médical salariée à compter du 1^{er} octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT

les copies des ordres de mouvements afférents aux prêts de consommation d'actions de la société « BPO-BIOEPINE », par la société « BIOLAM-LCD » à Madame Sandrine LECLERC, Monsieur Laurent BELLEST, Monsieur Ali Kara Mostefa KHELIL et Madame Nadia BEN-YELLES ;

CONSIDÉRANT

la copie du certificat de radiation de la section G de l'Ordre des pharmaciens de Monsieur Baptiste HOMMERIL le 30 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT

la copie du certificat de radiation de l'Ordre des médecins de Monsieur Hicham CHEDANI au 8 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT

la copie du contrat de travail à temps complet conclu entre la SELAS « BPO-BIOEPINE » et Madame Catherine SMIDA le 29 septembre 2021 à compter du 1^{er} octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT

les statuts de la SELAS « BPO-BIOEPINE » modifiés à l'issue des décisions collectives des associés en date du 30 septembre 2021, ayant pris effet au 1^{er} décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT

la nouvelle répartition du capital social de la SELAS « BPO-BIOEPINE » ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale multi-sites « BPO-BIOEPINE », dont le siège social est situé 13-15 rue des Huissiers à NEUILLY SUR SEINE (92200), exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BPO-BIOEPINE » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 92 002 656 4, est autorisé à fonctionner sous le numéro 92-227 sur les quatre-vingt-quatre sites suivants ci-dessous :

1- le site « Neuilly-sur-Seine », site principal et siège social
13-15 rue des Huissiers à NEUILLY-SUR-SEINE (92200)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 657 2

2- le site « République »
129 rue de la République à PUTEAUX (92800)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 673 9

3- le site « Bezons »
54 rue de Bezons à COURBEVOIE (92400)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 660 6

4- le site « Garenne »
96 boulevard de la République à LA GARENNE COLOMBES (92250)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 665 5

5- le site « Michelis »
18 rue Madeleine Michelis à NEUILLY-SUR-SEINE (92200)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 658 0

6- le site « Leclerc »
2 place du Général Leclerc à LEVALLOIS-PERRET (92300)
Site pré et post analytique
Numéro de FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 666 3

7- le site « Albert »
97 bis rue Albert 1er à RUEIL-MALMAISON (92500)
Site pré et post analytique
Numéro de FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 674 7

8- le site « Colombes »
456 rue Gabriel Péri à COLOMBES (92700)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 662 2

9- le site « Vaillant »
30 avenue Edouard Vaillant à SURESNE (92150)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 676 2

10- le site « Garches »
5 résidence Foch, avenue George Clémenceau à GARCHES (92380)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 664 8

- 11- le site « Sèvres »
1-3 avenue de l'Europe à SEVRES (92310)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 675 4
- 12- le site « Asnières-sur-Seine »
79 avenue de la Marne à ASNIERE-SUR-SEINE (92600)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 661 4
- 13- le site « Héroid »
1 place Héroid à COURBEVOIE (92400)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 659 8
- 14- le site « Montrouge »
81 avenue de la République à MONTRouGE (92120)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 744 8
- 15- le site « Gaulle »
20 avenue du Général de Gaulle à SURESNE (92150)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 765 3
- 16- le site « Bougainvillées »
6 cours des Bougainvillées à RUEIL-MALMAISON (92500)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 766 1
- 17- le site « Jaurès »
221 boulevard Jean Jaurès à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 767 9
- 18- le site « Château »
130 rue du Château à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 768 7
- 19- le site « Guesde »
141 rue Jules Guesde et 79-83 rue Baudin à LEVALLLOIS-PERRET (92300)
Ouvert au public
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), d'hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), de microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 672 1
- 20- le site « Brossolette »
207 avenue Pierre Brossolette à MONTRouGE (92120)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 931 1
- 21- le site « l'Orangerie »
5 bis rue de l'Orangerie à MEUDON (92190)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 943 6

- 22- le site « Clichy »
7 rue de Villeneuve à CLICHY (92110)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 006 1
- 23- le site « Chatenay-Malabry »
414 avenue de la Division Leclerc à CHATENAY-MALABRY (92290)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 732 3
- 24- le site « d'Antony »
Centre Commercial du Noyer Doré – place des Baconnets à ANTONY (92160)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 815 6
- 25- le site « Issy-les-Moulineaux »
31 bis, rue Jean-Pierre Timbaud à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 875 0
- 26- le site « Neuilly-Sablons »
85 avenue Charles de Gaulle à NEUILLY-SUR-SEINE (92200)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 634 1
- 27- le site « Pont de Neuilly »
3 rue Garnier à NEUILLY-SUR-SEINE (92200)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 677 0
- 28- le site « Vaucresson »
2 avenue Jean Salmon Legagneur à VAUCRESSON (92420)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 698 6
- 29- le site « Paris »
160 rue de l'université à PARIS (75007)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 653 3
- 30- le site « Victor Hugo »
69 rue Victor Hugo à PARIS (75016)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 947 0
- 31- le site « Montparnasse »
154 boulevard Montparnasse à PARIS (75014)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 948 8
- 32- le site « Notre Dame de Lorette »
59 rue Notre-Dame de Lorette à PARIS (75009)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 952 0
- 33- le site « Pont Neuf »
20 rue du Pont Neuf à PARIS (75001)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 954 6

- 34- le site « Vaugirard »
134 bis rue Vaugirard à PARIS (75015)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 839 9
- 35- le site « Croix Nivert »
237 rue de la Croix Nivert à PARIS (75015)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 840 7
- 36- le site « Felix Faure »
118 avenue Felix Faure à PARIS (75015)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 841 5
- 37- Le site « Paris Denfert »
87 avenue Denfert Rochereau à PARIS (75014)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : biologie de la reproduction (spermologie diagnostique, activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 034 6
- 38- le site « Place Pereire »
6 place du Maréchal Juin à PARIS (75017)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 899 3
- 39- le site « Plaisance »
144 rue Raymond Losserand à PARIS (75014)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 9033
- 40- le site « Olympiade »
62 rue du Javelot à PARIS (75013)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 902 5
- 41- le site « Vénétie »
Centre Commercial Masséna 13 - 98 boulevard Masséna à PARIS (75013)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 900 9
- 42- le site « Chevaleret-Salpêtrière »
69 boulevard Vincent Auriol à PARIS (75013)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 933 0
- 43- le site « Tocqueville-Jouffroy »
46 rue Jouffroy d'Abbans à PARIS (75017)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 928 0
- 44- le site « Saint-Ferdinand »
4 place Tristan Bernard à PARIS (75017)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 949 6

45- le site « Avenue de Clichy »
160 avenue Clichy à PARIS (75017)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 196 3

46- le site « Duchemin »
15-19 rue de Trétaigne à PARIS (75009)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 654 1

47- le site « Grande Armée »
59 avenue de la Grande Armée à PARIS (75016)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 079 1

48- le site « Dupont des Loges »
41 avenue Bosquet à PARIS (75007)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 080 9

49- le site « Luxembourg »
16 rue Gay Lussac à PARIS (75005)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 081 7

50- le site « Thiais Belle Epine »
Centre Commercial Belle Epine à THIAIS (94320)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie-hématologie-biologie de la reproduction (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, spermologie diagnostique, activités biologiques d'assistance médicale à la procréation), microbiologie (parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 964 9

51- le site « Thiais Centre »
11 rue Maurepas à THIAIS (94320)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 978 9

52- le site « Orly »
12 place Gaston Viens à ORLY (94310)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 974 8

53- le site « Villeneuve-le-Roi »
3 place Charlemagne à VILLENEUVE-LE-ROI (94290)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 969 8

54- le site « Chevilly-Larue »
196 avenue de Stalingrad à CHEVILLY-LARUE (94550)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 067 0

55- le site « Créteil Soleil »
Centre Commercial de Créteil Soleil à CRETEIL (94000)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 089 4

- 56- le site « Créteil Palais »
Centre Commercial du palais – 16 allée Parmentier à CRETEIL (94000)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 090 2
- 57- le site « Choisy-le-Roi Gondoles »
25 avenue Victor Hugo à CHOISY-LE-ROI (94600)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 091 0
- 58- le site « Choisy-le-Roi Gare »
2 rue de la liberté à CHOISY-LE-ROI (94600)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 092 8
- 59- le site « Limeil-Brévannes »
35 bis rue Henri Barbusse à LIMEIL-BREVANNES (94450)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 093 6
- 60- le site « Victor Hugo »
33 rue Victor Hugo à MAISON-ALFORT (94700)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 000 409 6
- 61- le site « Vincennes »
27 bis avenue de Paris à VINCENNES (94300)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 139 7
- 62- le site « Alfortville »
8 rue Victor Hugo à ALFORTVILLE (94140)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 140 5
- 63- le site « Créteil Village »
10-14 rue de la Porte de Brie à CRETEIL (94000)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 141 3
- 64- le site « le Perreux-sur-Marne »
72 bis avenue Ledru Rollin à LE PERREUX-SUR-MARNE (94170)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 572 9
- 65- le site « Institut Rafaël »
3 boulevard Bineau à LEVALLOIS PERRET (92300)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 003 313 1
- 66- le site « Nogent-sur-Marne »
186, Grande rue Charles de Gaulle à NOGENT-SUR-MARNE (94130)
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 676 9
- 67- le site « Ormesson-sur-Marne »
Centre commercial Pince Vert – 85 rue de Provins à ORMESSON SUR MARNE (94490)

Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 181 9

68 -le site « Nanterre »
89 avenue Pablo Picasso à NANTERRE (92000)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 813 1

69- le site « Saint-Germain »
62 boulevard Saint-Germain à PARIS (75005)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 082 5

70- le site « La Garenne-Colombes »
65, Boulevard de la République à LA GARENNE-COLOMBES (92250)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 003 669 6

71- le site « Clamart »
170 avenue Jean Jaurès – 92140 CLAMART
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 795 0

72- le site « Rue de la Pompe »
56-58, rue de la Pompe à PARIS (75016)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 476 9

73- le site « Folie Regnault »
12-14 rue de la Folie Regnault à PARIS (75011)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 475 1

74- le site « Breteuil-Lecourbe »
6-8 rue Lecourbe à PARIS (75015)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 147 6

75- le site « Meudon »
49 avenue du Général de Gaulle à MEUDON-LA-FORET (92360)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 797 6

76- le site « Curie »
22 rue Pierre et Marie Curie à CLAMART (92140)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 796 8

77- Le site « Picpus »
28-30 rue de Picpus à Paris (75012)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 75 005 047 8

78- Le site « Netter »
32, avenue du Docteur Arnold NETTER à PARIS (75012)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 75 005 046 0

79- Le site « Champigny - Bois l'Abbé »
21, Centre commercial du Bois l'Abbé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 064 7

80- Le site « Champigny – Les Boullereaux »
95, Avenue de la République à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 152 0

81- Le site « Villiers – Gare »
26, avenue Robert SCHUMAN à VILLIERS-SUR-MARNE (94350)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 127 2

82- Le site « Villecresnes »
5 allée du Relais à VILLECRESNES (94440)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 172 8

83- Le site « Villiers - marché »
1, place Remoiville à VILLIERS-SUR-MARNE (94350)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 252 8

84- Le site « Boissy Saint-Léger »
2, Rue de Paris à BOISSY-SAINT-LEGER (94470)
Site pré et post analytique
Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 171 0

La liste des quatre-vingt-six biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire « BPO-BIOEPINE », dont quatre-vingt-quatre biologistes associés et vingt-quatre biologistes coresponsables, est la suivante :

1. BEGUIER Lise, pharmacien, biologiste coresponsable
2. Beria Sophie, médecin, biologiste coresponsable
3. Bibas Martine, pharmacien, biologiste coresponsable
4. BOUCHET Thierry médecin, biologiste coresponsable, Président
5. Breteau Pascale, pharmacien, biologiste coresponsable
6. Croix Pascale, médecin, biologiste coresponsable
7. Dronne Sophie, médecin, biologiste coresponsable
8. Dubar Carole, pharmacien, biologiste coresponsable
9. Faucheron Frédérique, pharmacien, biologiste coresponsable
10. GASCON Alexandre, médecin, biologiste coresponsable
11. GHOLIZADEH Ganje Jacinthe, médecin, biologiste coresponsable
12. GUTSMUTH Caroline, médecin, biologiste coresponsable
13. LACROIX Olivier, pharmacien, biologiste coresponsable
14. NICOLAS-VULLIERME Gilles, pharmacien, biologiste coresponsable
15. RENOARD Catherine, pharmacien, biologiste coresponsable
16. RETE Florence, pharmacien, biologiste coresponsable
17. ROLAND François, médecin, biologiste coresponsable
18. SAAB Najwa, pharmacien, biologiste coresponsable
19. SCHUTTLER-VILLA Christine, médecin, biologiste coresponsable
20. SOULARD Michel, vétérinaire, biologiste coresponsable
21. SOULIE Emmanuel, pharmacien, biologiste coresponsable
22. TERRASSE Béatrice, pharmacien, biologiste coresponsable
23. VIEILLEFOND Vincent, pharmacien, biologiste coresponsable
24. WIDMER Marion, pharmacien, biologiste coresponsable

25. ABRAMOVICI Sarah, pharmacien, biologiste médical
26. AMSELLEM Marie Agnès, pharmacien, biologiste médical
27. ARABI DERKAWI Riad, médecin, biologiste médical
28. BAAZIA Yazid médecin, biologiste médical
29. BERDUGO EVA, pharmacien, biologiste médical
30. BELLARA Yacine, pharmacien, biologiste médical
31. BOULIGAND-RADU Irina, médecin, biologiste médical
32. BOUTEKEDJIRET Tewfik médecin, biologiste médical
33. CAO Hong-Duc, pharmacien, biologiste médical
34. CHOUKROUN Valérie, pharmacien, biologiste médical
35. CONRATH Aline, pharmacien, biologiste-médical
36. DE ROQUEMAUREL Adeline, médecin, biologiste médical
37. GALON Annie, pharmacien, biologiste médical
38. GOUAREF Zoheir, médecin, biologiste médical
39. GUEDJ Freddy, médecin, biologiste médical
40. KULSKI Philippe, médecin, biologiste médical
41. KULSKI Olivier, médecin, biologiste médical
42. LEVY-AMSELLEM Muriel, pharmacien, biologiste médical
43. MELIANI Leila, pharmacien, biologiste médical
44. NEDJAR Claire, médecin, biologiste médical
45. POHL Régine, pharmacien, biologiste médical
46. RISSE Solveig, pharmacien, biologiste médical
47. SAID DELATTRE Ophélie, pharmacien, biologiste médical
48. SCHEIFF Christian, médecin, biologiste médical
49. SEBBAGH Déborah, médecin, biologiste médical
50. STIBBE Annie, pharmacien, biologiste médical
51. TAIEB Lorène, médecin, biologiste médical
52. YOUSFI Amina, pharmacien, biologiste médical
53. ZEITOUN Thierry, médecin, biologiste médical
54. ZIANI Sabrina, pharmacien, biologiste médical
55. BRETON Jean-Marc, pharmacien, biologiste médical
56. CELESTE Emilie, pharmacien, biologiste médical
57. EVRARD Bénédicte, pharmacien, biologiste médical
58. CREZE Jean-Claude, pharmacien, biologiste médical
59. RIVIERE Isabelle, pharmacien, biologiste médical
60. LE BOURHIS Anne-Sophie, pharmacien, biologiste médical
61. GOIN-BARSALON Cécile, pharmacien biologiste médical
62. ROUBACHE Jean-François, pharmacien, biologiste médical
63. SAMAK Jérémy, pharmacien, biologiste médical
64. KLEIN Emmanuelle, pharmacien, biologiste médical
65. ECHAABI Al Khansaa, pharmacien, biologiste médical
66. LECLERC Thierry, pharmacien, biologiste médical
67. BECQUET Valérie, pharmacien, biologiste médical
68. EL KOUBI Maryse, pharmacien, biologiste médical
69. SEZIONALE BASILICATO Edouard, médecin, biologiste médical
70. ZANA Bruno, médecin, biologiste médical
71. VERGER Sylvie, pharmacien, biologiste médical
72. BOUGUET Carole, pharmacien, biologiste médical
73. MATHERON-MOY Jeanne, pharmacien, biologiste médical
74. BRANCO Bernadette, pharmacien, biologiste médical
75. NEBOUT Valérie, pharmacien, biologiste médical
76. PROST Juliette, médecin, biologiste médical
77. VALLEE Patrick, pharmacien, biologiste médical
78. LARIBI Abderrahmane, pharmacien, biologiste médical
79. LECLERCQ Sandrine, pharmacien, biologiste médical
80. BELLEST Laurent, pharmacien, biologiste médical
81. HAMDANE Mustapha, médecin, biologiste médical
82. KARA MOSTEPHA KHELIL Ali, médecin, biologiste médical

83. BEN-YELLES Nadia, médecin, biologiste médical

84. **SMIDA Catherine, pharmacien, biologiste médical, associée salariée**

85. JANIN Colette, pharmacien, biologiste médical salariée

86. SAGE Catherine, pharmacien, biologiste médical salariée

La nouvelle répartition du capital social du laboratoire de biologie médicale « BPO-BIOEPINE » est la suivante :

Associés	Actions ordinaires	Actions de Préférence A	Actions de Préférence B	Capital social en %	Droits de vote	Droits de vote en %
ABRAMOVICI Sarah	1		0	0,0012%	1	0,0012%
AMSELLEM Marie Agnès	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ARABI DERKAWI Riad	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BAAZAI Yazid	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BEGUIER Lise	0		222	0,2773%	222	0,2773%
BELLARA Yacine	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BERDUGO Eva	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BERIA Sophie	0		6 926	8,6518%	6 926	8,6518%
BIBAS Martine	1		2	0,0037%	3	0,0037%
BOUCHET Thierry	782		4 894	7,0903%	5 676	7,0903%
BOULIGAND RADU Irina	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BOUTEKEDJIRE T Tewfik	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BRETEAU Pascale	1		2	0,0037%	3	0,0037%
BRETON Jean Marc	1		0	0,0012%	1	0,0012%
CAO Hong Duc	1		0	0,0012%	1	0,0012%
CELESTE Emilie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
CHOUKROUN Valérie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
CONRATH Aline	1		0	0,0012%	1	0,0012%
CREZE Jean-Claude	1		0	0,0012%	1	0,0012%
CROIX Pascale	0		594	0,7420%	594	0,7420%
DE ROQUEMAURE L Adeline	1		0	0,0012%	1	0,0012%
DRONNE Sophie	1		2	0,0037%	3	0,0037%
DUBAR Carole	0		2 626	3,2803%	2 626	3,2803%

EVARD Bénédicte	1		2	0,0037%	3	0,0037%
FAUCHERON Frédérique	0		980	1,2242%	980	1,2242%
GALLON Annie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
GASCON Alexandre	1		2	0,0037%	3	0,0037%
GHOLIZADEH GANJE Jacinthe	0		296	0,3698%	296	0,3698%
GOUAREF Zoheir	1		0	0,0012%	1	0,0012%
GUEDJ Freddy	1		0	0,0012%	1	0,0012%
GUTSMUTH Caroline	0		5 190	6,4832%	5 190	6,4832%
KULSKI Olivier	1		2	0,0037%	3	0,0037%
KULSKI Philippe	1		2	0,0037%	3	0,0037%
LACROIX Olivier	0		2 034	2,5408%	2 034	2,5408%
LEVY AMSELLEM Murielle	1		0	0,0012%	1	0,0012%
MELIANI Leila	1		0	0,0012%	1	0,0012%
NEDJAR Claire	1		0	0,0012%	1	0,0012%
NICOLAS VULLIERME Gilles	1		2	0,0037%	3	0,0037%
POHL Régine	1		0	0,0012%	1	0,0012%
RENOUARD Catherine	1		2	0,0037%	3	0,0037%
RETE Florence	0		1 484	1,8538%	1 484	1,8538%
RIVIERE Isabelle	1		0	0,0012%	1	0,0012%
RISSE Solveig	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ROLAND François	0		10 478	13,0888%	10 478	13,0888%
SAAB Najwa	1		2	0,0037%	3	0,0037%
SAID Ophélie	1		2	0,0037%	3	0,0037%
SCHEIFF Christian	1		0	0,0012%	1	0,0012%
SCHUTTLER VILLA Christine	0		296	0,3698%	296	0,3698%
SEBBAGH Déborah	1		0	0,0012%	1	0,0012%
SOULARD Michel	1		2	0,0037%	3	0,0037%
SOULIE Emmanuelle	1		2	0,0037%	3	0,0037%
STIBBE Annie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
TAIEB Lorène	1		0	0,0012%	1	0,0012%

TERRASSE Béatrice	0		2 670	3,3353%	2 670	3,3353%
VIEILLEFOND Vincent	0		780	0,9744%	780	0,9744%
WIDMER Marion	0		262	0,3273%	262	0,3273%
YOUSFI Amina	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ZEITOUN Thierry	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ZIANI Sabrina	1		0	0,0012%	1	0,0012%
LE BOURHIS Anne-Sophie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BARSALON Cécile	1		0	0,0012%	1	0,0012%
SAMAK Jérémy	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ROUBACHE Jean-François	1		0	0,0012%	1	0,0012%
KLEIN Emmanuelle	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ECHAABI Al Khansaa	1		0	0,0012%	1	0,0012%
LECLERC Thierry	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BECQUET Valérie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
EL KOUBI Maryse	1		0	0,0012%	1	0,0012%
SMIDA Catherine	1		0	0,0012%	1	0,0012%
NEBOUT Valérie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
SEZIONALE BASILICATO Edouard	1		0	0,0012%	1	0,0012%
ZANA Bruno	1		0	0,0012%	1	0,0012%
VERGER Sylvie	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BOUGUET Carole	1		0	0,0012%	1	0,0012%
MATHERON-MOY Jeanne	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BRANCO Bernadette	1		0	0,0012%	1	0,0012%
PROST Juliette	1		507	0,6346%	508	0,6346%
VALLEE Patrick	1		0	0,0012%	1	0,0012%
LARIBI Abderrahmane	1		0	0,0012%	1	0,0012%
HAMDANE Mustapha	1		0	0,0012%	1	0,0012%
LECLERCQ Sandrine	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BELLEST Laurent	1		0	0,0012%	1	0,0012%

KARA MOSTEFA KHELIL Ali	1		0	0,0012%	1	0,0012%
BEN-YELLES Nadia	1		0	0,0012%	1	0,0012%
Sous-total Associés Professionnels Internes	851	0	40 265	51,3610%	41 116	51,3610%
SELAS BIO-LAM LCD	13 407	19 869	2	41,5700%	33 278	41,5700%
SPFPL VICABIO <i>Détenue par Isabelle EIMER</i>	5 659	0	0	7,0691%	5 659	7,0691%
Sous-total Associés Professionnels Externes	19 066	19 869	2	48,6390%	38 937	48,6390%
Total	19 917	19 869	40 267	100%	80 053	100%

ARTICLE 2 : L'arrêté n° DOS-2021/4839 du 30 novembre 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BPO BIOEPINE » est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 4 avril 2022

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France,
Par délégation,

La directrice du pôle Efficience

Signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-04-21-00005

Arrêté n° DOS-2022-1750 portant retrait
d'agrément de la SARL AMBULANCE BK

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/1750

Portant retrait d'agrément de la SARL AMBULANCE BK

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2021-029 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 09 août 2021, portant délégation de signature à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2017-7 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 04 janvier 2017 portant agrément sous le n° ARS-IDF-TS/076 de la SARL AMBULANCE BK sise 7-9, rue Ampère à Igny (91430) dont le gérant est Monsieur Karim BENHMADAT ;

CONSIDÉRANT le transfert des autorisations de mise en service rattachées à un véhicule de catégorie C type A de la SARL AMBULANCE BK immatriculé ES-091-RA et un véhicule de catégorie D immatriculé EZ-555-TB, à la société AMBULANCES LM 91 sise 67, route de Brunoy à Quincy-sous-Sénart, dont le gérant est Monsieur Laala MEDJANE ;

CONSIDÉRANT par conséquent que l'agrément de la société AMBULANCE BK est désormais sans objet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'agrément de la société SARL AMBULANCE BK sise 7-9, rue Ampère à Igny (91430) dont le gérant est Monsieur Karim BENHMADAT, est retiré à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 21 avril 2022

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRÉ

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-04-21-00006

Arrêté n° DOS-2022/1751 portant retrait
d'agrément de la SAS M.S AMBULANCES

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/1751

Portant retrait d'agrément SAS M.S. AMBULANCES

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2021-029 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 09 août 2021, portant délégation de signature à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° 2014 - DT 94 - 50 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 27 juin 2014 portant agrément sous le n° 94.14.137, de la SAS M.S. AMNULANCES sise 4, rue des Libertés à Bonneuil sur Marne (94380) dont le président est Monsieur Samir HORNN ;

CONSIDERANT le transfert des autorisations de mise en service rattachées à deux véhicules de catégorie C type A de la SAS M.S. AMBULANCES immatriculés DP-517-KG et DQ-797-CX, à la société AMBULANCES ENERGIE sise 14, rue Kleber à Maisons Alfort (94700), dont le président est Monsieur Ibrahim SOW ;

CONSIDERANT que la SAS M.S. AMBULANCES ne dispose plus que d'une seule autorisation de mise en service ;

CONSIDERANT que la SAS M.S. AMBULANCES ne remplit plus les conditions de l'agrément ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'agrément de la SAS M.S. AMNULANCES sise 4, rue des Libertés à Bonneuil sur Marne (94380) dont le président est Monsieur Samir HORNN, est retiré à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 21 avril 2022

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEBRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-04-22-00001

Arrêté n° DOS-2022/1755 portant agrément de la
SAS ZEN AMBULANCES 94

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/1755

Portant agrément de la SAS ZEN AMBULANCES 94

(94400 VITRY-SUR-SEINE)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n°2017-1862 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au Directeur de l'Agence régionale de santé ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2021-029 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 09 août 2021, portant délégation de signature à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** le dossier de demande d'agrément présenté par le responsable légal de la SAS ZEN AMBULANCES 94 sise 80 rue Charles Fourier à Vitry-sur-Seine (94400) dont le président est Monsieur Yasmine PEERMAHOMED ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service, des véhicules de catégorie C type A immatriculés FB-558-SX et FM-322-QC provenant de la société ACTION Ambulances à Vitry-sur-Seine (94400) délivré par les services de l'ARS Ile de France le 6 janvier 2022 ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande d'agrément, des installations matérielles, des véhicules et des équipages, aux dispositions du code de la santé publique et des arrêtés ci-dessus visés relatifs à la composition du dossier d'agrément et fixant les caractéristiques exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires terrestres ;

CONSIDERANT l'attestation sur l'honneur du responsable légal de la société relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

CONSIDERANT les attestations sur l'honneur du responsable légal de la société relative à la conformité des véhicules de transports sanitaires, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SAS ZEN AMBULANCES 94 sise 80 rue Charles Fourier à Vitry-sur-Seine (94400), dont le président est Monsieur Yasmine PEERMAHOMED, est agréée sous le n° ARS-IDF-TS/284 à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La liste des véhicules et des personnels composant les équipages est précisée en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 4 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 22 avril 2022

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du Service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-04-21-00007

Arrêté n° DOS-2022/1761 portant changement
de gérance et de forme juridique de la SARL
AMBULANCE CAP SANTÉ 75

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/1761

**portant changement de gérance et de forme juridique de la
SARL AMBULANCE CAP SANTE 75**

(75013 Paris)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2021-029 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 09 août 2021, portant délégation de signature à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2009 portant agrément sous le n° 75-2009-10 de la SARL AMBULANCE CAP SANTE 75, sise 78, boulevard Saint-Marcel à Paris (75005) dont les co-gérantes sont Mesdames Isabelle COURTOGIT et Stéphanie CHEVALLIER ;
- VU** l'enregistrement d'une déclaration de modification dans le fonctionnement d'une entreprise de transport sanitaires en date du 26 mai 2010 portant changement de gérance de la SARL AMBULANCE CAP SANTE 75, sise 78, boulevard Saint-Marcel à Paris (75005) dont la gérante est Madame Isabelle COURTOGIT depuis le 21 janvier 2010 ;
- VU** l'enregistrement d'une déclaration de modification dans le fonctionnement d'une entreprise de transport sanitaires en date du 22 septembre 2011 portant transfert des locaux de la SARL AMBULANCE CAP SANTE 75, du 78, boulevard Saint-Marcel à Paris (75005) au 13, rue de la Collégiale à Paris (75005) ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification dans le fonctionnement d'une entreprise de transport sanitaires en date du 11 juin 2014 portant transfert des locaux de la SARL AMBULANCE CAP SANTE 75, du 13, rue de la Collégiale à Paris (75005) au 9, rue Esquirol à Paris (75013) ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par Monsieur William STEIN relatif au changement de gérance et de forme juridique de la SARL AMBULANCE CAP SANTE 75 ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de gérance et de forme juridique aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SARL AMBULANCE CAP SANTE 75 devient la SAS CAP SANTE 75.
Monsieur William Stein est nommé président de la SAS CAP SANTE 75 sise 9, rue Esquirol à Paris (75013) à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.
Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.
Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.
Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 21 avril 2022

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE